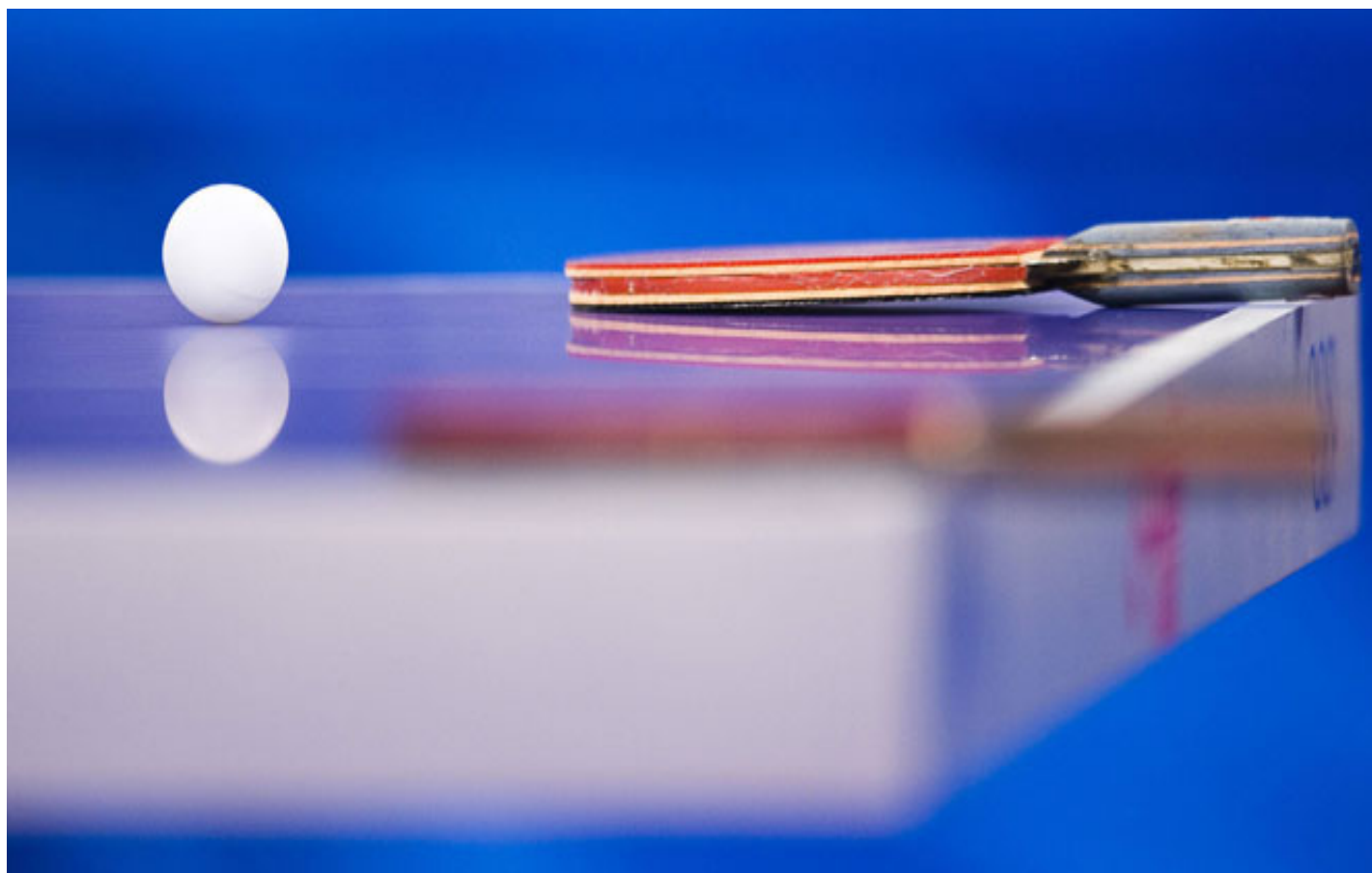


Championnat de France UNIVERSITAIRE De Tennis de Table



*17 et 18 Mai 2017 au Gymnase Jackson Richardson
Campus de Villetaneuse Université Paris 13*

**Contact
Organisation :**

**COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL**
38/40 rue Saint Simon – 94000 CRETEIL
Tél. 01.48.99.64.00. – Email : crsuceiteil@free.fr
Site internet : www.crsuidf.com



Direction Régionale
de la Jeunesse et des Sports
d'Ile de France



UNIVERSITÉ PARIS 13





**COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL**

38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsucreteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



***Championnat de France Universitaire
Tennis de Table***

Chères (ers) sportives (tifs), accompagnatrices (teurs),

Le Comité Régional du Sport Universitaire de Créteil et l'Université de Paris 13 Villetaneuse ainsi que nos partenaires sont heureux de vous accueillir, les 17 & 18 Mai 2017 pour le Championnat de France Universitaire de Tennis de Table individuels et par équipe qui se déroulera sur le Campus de l'Université Paris 13 Villetaneuse dans le Gymnase Jackson Richardson.

Tous les acteurs, membres de l'organisation ont mis en œuvre leur énergie et leurs compétences pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et assurer un bon déroulement sportif de cette compétition.

Compte tenu de cet investissement et de leur dévouement, nous savons que nous pourrions bénéficier de votre part d'un respect sans faille de nos bénévoles ainsi que de l'ensemble des intervenants sur cette compétition.

Nous vous remercions également de l'esprit sportif dont vous ferez preuve, et qui sera digne du niveau de pratique que vous revendiquez.

Dans cette optique du respect, nous n'oublierons pas celui dû aux installations sportives mises à votre disposition, aux structures d'hébergement ainsi qu'à l'environnement.

Par avance, merci et bienvenue à toutes et à tous.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations utiles et nécessaires afin de préparer au mieux votre séjour.

Sportivement.

Le Directeur Régional
Olivier TZATCHEV



**COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL**

38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsuceiteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



***Championnat de France Universitaire
Tennis de Table***

Programme Prévisionnel

Mardi 16 Mai 2017

- De 17h00 à 19h00 :
 - Pointage des équipes et dépôt liste de composition des équipes au Juge Arbitre
Pour les équipes arrivant à une heure plus tardive, il est **impératif** que les responsables confirment et donnent la liste type par téléphone au 06 60 65 02 21 avant 19h.
 - Dîner libre

Mercredi 17 Mai 2017 : CFU par Equipes

- A partir de 8h00 : Match de poules
- Repas au restaurant universitaire de Villetaneuse (Réservation préalable, fiche jointe)
- Après- midi : Tableaux
- **Jusqu'à 16h00** : Confirmations des inscriptions en individuels et en doubles.
Si nécessaire, confirmer ou non au JA par téléphone (06 60 65 02 21) pour les personnes qualifiées uniquement pour les individuels et qui arrivent après 16h00.
Ne peuvent être repêché(e)s pour les simples que les joueurs(ses) ayant participé à une rencontre au moins par équipes.
Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs(ses) qualifié(e)s en simples et appartenant à la même association (**exception en DD**).
- ~ 19h : **PODIUMS ET REMISE DES RECOMPENSES**

Jeudi 18 Mai 2017 : CFU Individuels

- A partir de 8h00 : Match de poules SH SD – DH DD DM
- Repas au restaurant universitaire de Villetaneuse (Réservation préalable, fiche jointe)
- Après- midi : Suite des tableaux
- ~ 17h : **PODIUMS ET REMISE DES RECOMPENSES**



Championnat de France Universitaire Tennis de Table

Infos pratiques

- **Lieu**

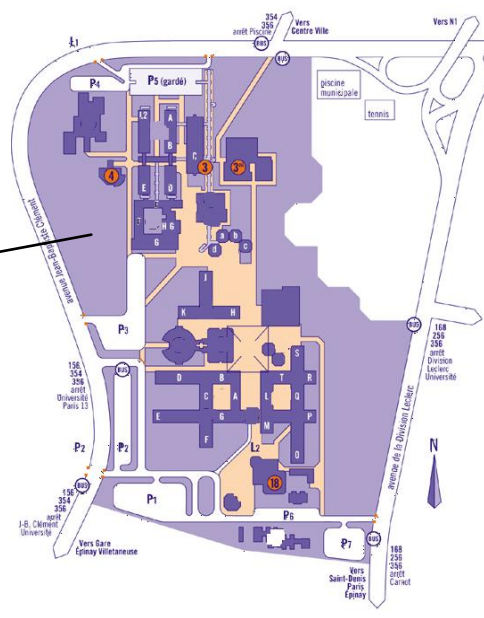
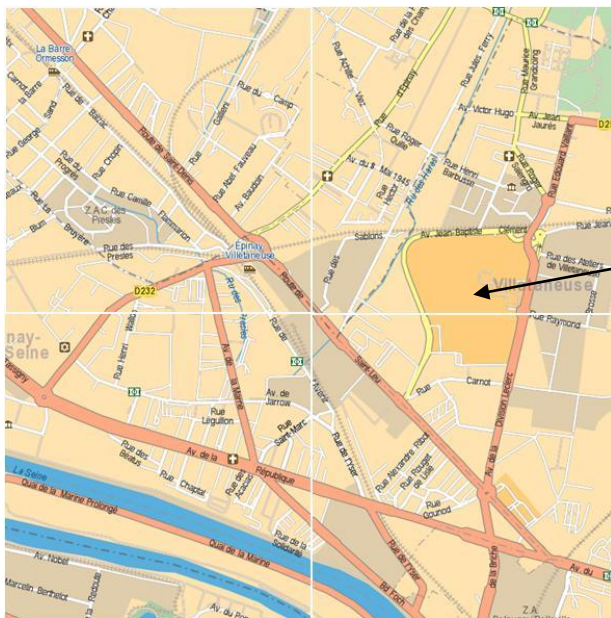
Gymnase Universitaire Jackson Richardson
Campus de Villetaneuse Université Paris13
99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse - 01 49 40 30 28
Portable du CR Sport U M. TZATCHEV Olivier : 06.60.65.02.21.

- **Accueil**

Au Gymnase : le Mardi 16 Mai 2017 de 17h00 à 19h00

- Retrait du dossier d'accueil
- Vérification des licences : Chaque étudiant devra impérativement présenter la licence FF Sport U (via un smartphone ou impression papier)+ la carte d'étudiant.

- **Accès**



En voiture, à partir de Paris : Porte de la Chapelle, Autoroute A1 direction Lille
Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France) puis direction Villetaneuse Université

Transport en commun : Depuis Paris

Train, de la Gare du Nord, jusqu'à la gare d'Epinau-Villetaneuse.

[En Gare du Nord, suivre l'un des directions Ermont-Eaubonne, Luzarches, Persan-Beaumont ou Valmondois en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Epinau-Villetaneuse]
Gare d'Epinau-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis bus156 [direction Gare de St-Denis] ou bus 356 [direction St-Denis Université] jusqu'à l'arrêt Université Paris 13.

- **Repas**

Les déjeuners du 17 et 18 Mai 2017 seront servis au restaurant du CROUS
Pour réserver les repas, utiliser la fiche jointe.

- **Hébergement**

Réservation à effectuer par les concurrents eux-mêmes (liste non exhaustive)

<i>HOTELS</i>	<i>PRIX</i>	<i>Proximité de Villetaneuse</i>
Kyriad 80 Boulevard Charles de Gaulle 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE ☎ 01.47.99.56.00 – Fax : 01.47.99.88.66	A partir de 45 €	1.72 km
Euro Hôtel Sovereign St Denis Place 8 Mai 1945 93200 SAINT DENIS ☎ 01.48.21.41.41 – Fax : 01.48.21.22.95	A partir de 50 €	2.03 km
Etap Hôtel Allé Guionnes 93240 STAINS 📞 08.92.68.32.69 - Fax : 01 48 21 74 74	A partir de 41 €	3.41 km
Hôtel Première Classe Avenue du Général De Gaulle ZAC des Barbanniers 92230 GENNEVILLIERS 📞 08.92.70.72.35 – Fax : 01.40.85.00.21	A partir de 40 €	3.72 km
A La Vache Noir 41 Boulevard Maréchal Foch 95210 SAINT GRATIEN ☎ 01.39.89.18.70		4.49 km
Hôtel Ibis 54 Place de la Gare 95210 SAINT GRATIEN ☎ 01.30.10.88.00 - Fax : 01.30.10.88.10	A partir de 62 €	4.5 km
Prims Hôtel 80 Rue de la Convention 93120 LA COURNEUVE ☎ 01.48.36.65.01 – Fax : 01.43.11.18.52	A partir de 46 €	4.67 km
Etap Hôtel 2/8 Boulevard Pasteur 95210 SAINT GRATIEN ☎ 01.34.17.35.07 - Fax : 01.34.17.33.95	A partir de 45 €	4.93km
Balladins 16 Bis avenue de Paris 95600 EAUBONNE ☎ 01.34.16.19.19	A partir de 60 €	6.05 km

Les prix sont purement indicatifs et relevés à l'instant « t », ils sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'offre et la demande comme généralement en Ile de France.



COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL
38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsuceiteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



*Championnat de France Universitaire
Tennis de Table*

**Confirmation de participation
EQUIPE**

AS :

Académie :

Responsable :

Téléphone (portable) : Email :

Nombre total de personnes (joueurs, entraîneurs, staff...)

Arrivée prévue le/...../2017 vers.....

Moyen de transport :

Composition équipe

	NOMS - Prénoms	Numéro Licence FF Sport U	Numéro Licence FFTT	Pts FFTT
Homme 1				
Homme 2				
Dame				
Remplaçant				
Remplaçante				

Confirmation pour le 11 Mai 2017 (délai impératif)
crsuceiteil@free.fr



COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL
38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsuceiteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



*Championnat de France Universitaire
Tennis de Table*

**Confirmation de participation
INDIVIDUELLE**

AS :

Académie :

NOM : Prénom:

Sexe : F M N° Licence FF Sport U :

N° Licence FFTT : Classement : Points :

Téléphone (portable) : Email :

Arrivée prévue le / /2017 vers.....

Moyen de transport :

Merci de cocher la case correspondante :

- PARTICIPERA au CFU Tennis de Table
- NE PARTICIPERA PAS au CFU Tennis de Table
- PARTICIPERA aussi au Par Equipes

Confirmation pour le 11 Mai 2017 (délai impératif)
crsuceiteil@free.fr



**COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL**

38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crsuceiteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



*Championnat de France Universitaire
Tennis de Table*

Restauration

AS :

Académie :

Responsable :

	Mercredi 17 Mai midi	Jeudi 18 Mai midi
Nombre de Repas X 5.50 € X 5.50 €
Montant Total € €
Montant à Régler €	

A régler par chèque à l'ordre de CRSU Créteil

Confirmation pour le 11 Mai 2017 (délai impératif)
crsuceiteil@free.fr



COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE
ACADEMIE DE CRETEIL
38/40 Rue Saint Simon - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.99.64.00. – Email : crscreteil@free.fr
Site Internet : www.crsuidf.com



Championnat de France Universitaire Tennis de Table

Règlementation sportive

RAPPEL : conformément au projet Handi'U 2014-2017 de la FFSU, des équipes mixtes handi/valides ou totalement « handi » (toutes dénommées « équipes Handi'U ») pourront être retenues pour disputer le CFU avec les équipes valides.

- Conditions pour être qualifié au championnat de France : avoir participé au championnat d'académie (individuel et par équipes).
- L'intégralité des résultats des épreuves académiques devra être accompagnée pour chaque joueur du classement et des points FFTT du dernier classement officiel publié généralement début janvier. Ces renseignements figurent sur la licence FFTT éditée pour la 2nde phase.
* A ne pas confondre avec l'actualisation mensuelle du classement.
- La formule de l'épreuve par équipe de l'échelon régional doit être identique à celle du championnat de France.

Le championnat de France est une compétition homologuée par la FFTT de coefficient 0,5.

Championnat par équipes le 17 mai 2017

✓ Qualification

- L'équipe vainqueur de chaque académie sera sélectionnée. D'autres équipes seront retenues selon le nombre et le niveau des participants aux épreuves académiques.
- Deux équipes de la même association sportive, au maximum, pourront être qualifiées. Si le tableau est incomplet, il est possible d'intégrer une 3^{ème} équipe d'une même A.S.
- Il est souhaitable de qualifier 32 équipes.
- La CMN éditera donc une liste principale composée de 32 équipes qualifiées et une liste complémentaire. **Les équipes de ces 2 listes devront impérativement confirmer leur participation pour le mercredi 11 mai 2017.** Passée cette date, toute équipe de la liste principale n'ayant pas confirmé sera remplacée par une équipe prise dans la liste complémentaire.

✓ Composition d'une équipe

- Les joueurs et les joueuses d'une équipe doivent faire partie d'une même A.S. Seules les « équipes Handi'U » pourront être des équipes de ville multi-sites ou de CRSU.
- Chaque équipe doit comprendre obligatoirement 2 joueurs et 1 joueuse.
- Il est possible d'incorporer 1 troisième joueur et 1 seconde joueuse à la condition de le(s) inscrire sur la liste type.
- Le capitaine peut faire figurer sur la feuille de rencontre les joueurs qu'il souhaite, mais choisis obligatoirement dans la liste type.

✓ Confirmation de participation

- La liste type des joueurs composant l'équipe et les licences FF Sport U doivent être remises au juge-arbitre avant 20h00, au moment du pointage, la veille de l'épreuve. En cas de force majeure, il est impératif de contacter le juge-arbitre avant 19h00 même par téléphone. Sans nouvelles après 19h00, l'équipe est déclarée forfait.

✓ Déroulement d'une rencontre

- **Chaque rencontre comprend 5 parties disputées dans l'ordre suivant** : 1^{er} Simple Messieurs (SM), 2^{ème} Simple Messieurs (SM), Simple Dames (SD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX).
- La rencontre se dispute sous forme d'un relais : le joueur (ou la paire) suivant continue le score laissé par le joueur (ou la paire) précédent.
- Chaque partie se dispute en 22 points.
- Le 1^{er} joueur amène le score à 22, le 2^e à 44, la joueuse à 66 pts,...jusqu'au total final de 110 points avec cependant 2 points d'écart.
- Service : changement tous les 2 points et continuation de la série en cas de prise de relais.
- Changement de côté : au total de 11, 33, 55, 77 et 99.
- Changement de relanceur en double : au total de 77 et 99.
- Temps mort : chaque équipe dispose de 3 temps morts à tout moment de la rencontre.
- Arrêt d'un joueur en cas de blessure (ou autre motif médical) dûment constatée par un personnel de santé :
 - au cours d'une partie, tous les points restant à disputer pour aller au terme du relais sont attribués au crédit de l'équipe adverse ;
 - si ce joueur a d'autres parties à disputer au cours de la rencontre, il peut être remplacé par un **autre joueur choisi dans la liste type** ;
 - ce joueur ne pourra plus participer à aucune autre rencontre pour la suite de l'épreuve par équipes.

✓ Déroulement de la compétition

- Les équipes sont réparties, dans la mesure du possible, en 8 poules de 3 ou 4.
- Le placement des équipes dans les poules est effectué en tenant compte du total des points des deux meilleurs Messieurs et de la meilleure Dame.
*Les CR Sport U devront obligatoirement indiquer sur la structure, le classement et les points F.F.T.T. du dernier classement officiel publié.
- Classement en poule :
 - Le classement dans une poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de victoires ;
 - Lorsque deux équipes terminent à égalité de victoire, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées ;
 - Lorsque plusieurs équipes terminent à égalité de victoires, il est établi un classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposées en faisant le quotient des points gagnés par les points perdus ;
 - En cas d'égalité persistante, un tirage au sort sera effectué.
- A l'issue des poules, toutes les équipes sont incorporées dans un tableau avec classement intégral complet :
 - les 1^{ères} et les 2^{èmes} dans un même tableau :
 - . les 1^{ères} aux places des numéros des poules ;
 - . les 2^{èmes} par tirage au sort dans l'autre demi tableau de leur premier respectif ;
 - les 3^{èmes} et les 4^{èmes} dans un autre tableau :
 - . les 3^{èmes} tirées au sort pour les premières places de ce tableau ;
 - . les 4^{èmes} par tirage au sort dans l'autre demi tableau de leur troisième respectif ;

Championnat individuel le 18 mai 2017

Il comprend :

- 2 épreuves de Simples : Messieurs (SM) et Dames (SD)
- 3 épreuves de Doubles : Messieurs (DM), Dames (DD) et Mixtes (DX)
 - Points communs aux cinq épreuves

Il appartient au juge-arbitre de prendre toutes les décisions finales après avoir pris l'avis des membres présents de la CMN.

Pour la bonne préparation des épreuves, tous les qualifiés d'office doivent confirmer leur participation en Simples et donner leur composition de Doubles au Juge-arbitre, même par téléphone, **au plus tard le jour du championnat par équipes et avant 16 heures.**

Passé ce délai, aucune confirmation ou inscription ne sera plus acceptée.

Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des 5 manches.

❖ Les épreuves de SIMPLES (Dames et Messieurs)

✓ QUALIFICATION

Le champion d'académie est qualifié d'office quel que soit son niveau de jeu.

- Le CR Sport U peut demander une qualification directe exceptionnelle au championnat de France pour les joueurs (ses) numérotés de 1 à 150 (classement individuel officiel FFTT publié début janvier).
- La sélection pour le championnat de France tient compte du classement FFTT et du nombre de participants au championnat d'académie individuel.
- Les joueurs(ses) qualifié(e)s en championnat par équipes non qualifié(e)s en simple peuvent être repêché(e)s sur le lieu de l'épreuve en fonction des places disponibles et à la condition d'avoir participé à au moins une rencontre par équipes la veille.
- Les championnats de France individuels comprennent au maximum : 96 Messieurs et 48 Dames.

✓ DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Les joueurs(ses) sont placé(e)s :
 - dans un premier temps dans des poules de 3 ou 4 joueurs(ses) en fonction des points individuels FFTT
 - * si nécessaire, les joueurs(ses) ayant le plus de points seront qualifié(e)s directement pour le tableau final.
 - dans un deuxième temps, dans un tableau final par élimination directe de la manière suivante :
 - les 1^{ers} des poules 1 et 2 sont placés aux numéros 1 et 2 du tableau, les 1^{ers} des poules 3 et 4 sont tirés au sort pour les places 3 ou 4, les 1^{ers} des poules 5 à 8 pour les places 5 à 8, les 1^{ers} des poules 9 à 16 pour les places 9 à 16 (pour les Messieurs et les Dames) et les 1^{ers} des poules 17 à 32 pour les places 17 à 32 (pour les Messieurs).
 - les 2^{emes} de poule sont tirés au sort pour les places de 17 à 32 pour les Dames et 33 à 64 pour les Messieurs mais placés dans l'autre ½ tableau de leur 1^{er} de poule respectif.
 - les 3^{emes} de chaque poule ont terminé la compétition.
 - Le tirage au sort de ce placement dans le tableau final sera effectué auparavant par le Juge-Arbitre et ne sera dévoilé qu'à l'issue des poules.
 - Les places 3 et 4 ne sont pas jouées.

❖ Les épreuves de DOUBLES (Dames, Messieurs et Mixtes)

✓ QUALIFICATION

- Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs(ses) qualifié(e)s pour les simples (d'office ou repêché(e)s à la suite des épreuves par équipes).
- Les joueurs(ses) qui ne disputent pas les poules qualificatives des simples (sauf les éventuels qualifiés directement pour le tableau final) sont disqualifié(e)s pour le tableau de doubles auquel ils devaient participer.
- Un(e) joueur(se) ne peut participer qu'à un seul double.
- Les joueurs(ses) composant une paire doivent faire partie de la même association sportive.
- Les doubles dames peuvent être constitués de joueuses issues d'A.S. et d'académies différentes. Dans ce cas, les points du challenge national des AS ne seront pas attribués.
- Les inscriptions se font sur place en respectant les conditions indiquées dans les points communs.

– DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Les trois épreuves sont organisées sous forme d'un tableau par élimination directe.
- Le placement des paires dans chacun des tableaux est effectué en tenant compte du total des points des joueurs(ses) la composant.

✓ TROPHÉES

- Les doubles font l'objet d'un trophée de la FF Sport U.

❖ Règlement sportif

- Le règlement des épreuves universitaires peut être consulté au CR Sport U et pour tous les points non prévus, il est fait application des règles de jeu et des règlements de la FFTT.
- Le championnat de France est une épreuve homologuée par la FFTT (coefficient 0,5) mais seuls les résultats des épreuves de simples sont pris en compte dans le classement FFTT à condition que le joueur(se) soit détenteur(trice) d'une licence traditionnelle pour la saison en cours, licence qu'il devra être en mesure de présenter sur place.

❖ Les aménagements de la règle pour les étudiants en situation de handicap moteur

✓ EN SIMPLE

● Le service

- interdiction d'effectuer un service court (pas d'effets « rétro » et la balle doit sortir de la table si on laisse plusieurs rebonds) face à un étudiant en fauteuil. Si tel est le cas, le service est à remettre.
- le service doit s'effectuer dans l'axe de la table lorsque l'on joue face à un étudiant en fauteuil (la balle ne doit pas sortir sur les côtés après un ou plusieurs rebonds). Si tel est le cas, le service est à remettre.

● L'appui sur la table

- Les étudiants en fauteuil ou à mobilité réduite (étudiant ayant un handicap avéré sur au moins un des membres inférieurs) peuvent prendre appui sur la table pour se rééquilibrer après une action de jeu.
- les étudiants « debout » sans stabilité complète peuvent prendre appui sur la table si nécessaire entre les échanges.

✓ EN DOUBLE

Il n'y a pas d'application de la règle d'alternance si l'équipe se compose d'un étudiant en fauteuil ou d'un étudiant mal-marchant (debout avec une atteinte d'un seul ou des deux membres inférieurs), mais interdiction pour le même joueur de toucher plus de deux fois de suite la balle.

On peut aussi signaler que pour certains types de handicap comme la malvoyance ou la surdité, des adaptations spécifiques seront recherchées avec la FFH. Pour tout cas particulier se présentant, il est recommandé de questionner les DNA concernés : cmillard@sport-u.com et jpcezard@sport-u.com qui aviseront avec les CMN.